

L'EXPERIENCE SENEGALAISE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Professeur Birahim Bouna NIANG
Directeur du CREFDES (FASEG – UCAD)

PLAN DE L'EXPOSE

I/ Enseignements du diagnostic du sous –
secteur de l'ETFP

II/ Le nouveau dispositif d'ETFP

III/ Éléments de perspective

I/ Enseignements du diagnostic du sous – secteur de l'ETFP

- Déséquilibre de l'offre de formation
 - ✓ une couverture géographique inégalitaire (concentration des structures de formation dans les régions de Dakar et Thiès)
 - ✓ part prépondérante des BTS et BT au détriment des CAP et BEP
 - ✓ Offre dominée par les filières du tertiaire au détriment du primaire et du secondaire (industrie manufacturière, BTP)

■ Faiblesse de l'efficacité interne du système

Taux de réussite

Diplômes	1997	1998	1999
CAP	36%	46%	46%
BEP	30%	25%	29%
BT	63%	80%	76%
BTS	21%	16%	16%

- Faible diversification des programmes de formation (51 programmes offerts contre plus de 120 dans les pays émergents)
- Déficit de formateurs
- Faiblesse de l'organisation de l'ETFP
 - ✓ dispersion et instabilité de la tutelle des structures d'ETFP
 - ✓ apprentissage pris en charge par le secteur informel

Faiblesse des moyens de l'ETFP

	1999	2000	2001	2002	2003
ETFP (en milliards FCFA courants)	2,7	1,6	2,5	3,8	4
ETPF (en % du budget de l'éducation)	2,90%	1,60%	2,30%	3,30%	3,10%
Autres sous-secteurs (% budget éducation)					
Elémentaire	36,2	38,1	38,4	42	48,1
Moyen	13,2	13,2	12,1	10,6	4,5
Secondaire général	9,7	10,4	8,5	7,5	9,6
Supérieur	25	25,6	26,1	26,4	23,8

Rôle marginal de la formation continue

Effectifs formés par l'ONFP

	2000	2001	2002	2003	2004	TOTAL
SECTEUR PRIMAIRE	2 067	2 457	2 767	2 682	2 672	12 645
Agriculteurs	756	1 039	1 142	1 087	1 178	5 202
Éleveurs	964	1 054	1 052	970	879	4 919
Pêcheurs	306	364	573	625	575	2 443
Formateurs	41				40	81
SECTEUR SECONDAIRE	220	304	327	322	387	1 560
Cadres	5	45	111		90	251
Agents de maîtrise						0
Employés						0
Ouvriers	210	230	176	316	280	1 212
Formateurs	5	29	40	6	17	97
SECTEUR TERTIAIRE	636	737	929	984	829	4 115
Cadres	355	378	457	698	436	2 324
Agents de maîtrise						0
Employés	24					24
Ouvriers	7	68	81		84	240
Formateurs	250	291	391	286	309	1 527
SECTEUR INFORMEL	8 711	10 104	6 675	1 305	1 230	5 852
Maîtres artisans	275	264	351	225	170	1 285
Membres Association		60				60
Apprentis	155	85	140	110	90	580
Compagnons		40	30			70
Promoteurs	525	587	805	970	970	3 857
TOTAL	7 756	9 068	5 349	5 293	5 118	24 172

II/ Le nouveau dispositif d'ETFP

- Passage d'une logique sociale (recyclage des déperditions du système éducatif) à une logique économique (réponse aux besoins du marché)
- Principes fondamentaux de la réforme
 - ✓ Rationalisation du système (unicité tutelle, optimisation moyens et structures de gestion)
 - ✓ Participation (secteur privé, ménages, partenaires au développement)
 - ✓ Ouverture
 - ✓ Décentralisation/déconcentration
 - ✓ Information/communication

Composantes de la réforme

1/ L'accès

- ✓ Bonne connaissance des besoins en formation
- ✓ Évaluation de la qualité et des capacités d'accueil
- ✓ Développement de l'apprentissage formel
- ✓ Promotion du secteur privé
- ✓ Promotion de l'accès des filles

2/ La qualité

- ✓ Promotion de la formation des formateurs
- ✓ Redéfinition des curricula (approches par les compétences privilégiant les formations qui garantissent l'insertion professionnelle)
- ✓ Augmentation de l'effort de dépense en matériel pédagogique
- ✓ Gestion des diplômes (valorisation qualifications, reconnaissance sérieux et qualité des diplômes)
- ✓ Promotion partenariat école/entreprise
- ✓ Politique d'insertion et de suivi des diplômés
- ✓ Coopération et intégration régionale

3/ L'organisation, la gestion et le financement

- ✓ Aménagement d'un cadre de concertation (Etat, secteur privé, partenaires au développement)
- ✓ Unicité de la tutelle des établissements d'ETFP
- ✓ Modification du dispositif de pilotage pour améliorer l'efficacité du système
- ✓ Diversification des sources de financement de l'ETFP (Fonds National d'Appui, Fondation pour l'ETFP privé, mise en place budget d'investissement pour l'ETFP, CFCE, FONDEF)

III/ Éléments de perspective

- ✓ Assurer une plus grande cohérence entre les objectifs et les moyens de l'ETFP (*cf statut de l'ETFP dans la 2^{ème} phase du PDEF*)
- ✓ Prise en charge du secteur informel qui constitue le premier producteur et le premier employeur au Sénégal
- ✓ Plus grande valorisation de l'apprentissage et de la formation continue
- ✓ Correction du déséquilibre de l'offre de formation
- ✓ Plus grande implication des entreprises dans la définition, le suivi et l'évaluation des curricula

- ✓ Contrôle de qualité des établissements privés
- ✓ Amélioration du système d'information pour faciliter l'évaluation et l'analyse des performances

**JE VOUS REMERCIE POUR
VOTRE AIMABLE ATTENTION**